



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Travaux et désordres au musée du Louvre

Question écrite n° 23077

Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge M. le ministre de la culture sur la situation du musée du Louvre consécutive aux travaux menés durant l'été 2019. En effet, de nombreux témoignages indiquent que le déplacement de la Joconde en raison de travaux a occasionné une très importante désorganisation. De nombreux visiteurs se sont vu empêcher d'entrer en raison des files d'attente colossales devant l'œuvre de Léonard de Vinci. Le musée a pris la décision de restreindre également son accès aux visiteurs munis d'un billet réservé. Dernièrement, la direction de l'établissement a fait paraître un plan d'ouverture des salles laissant paraître que de nombreuses salles demeureront fermées au public près de la moitié de la semaine. On constate en particulier que l'exposition de la peinture française « classique » sera particulièrement pénalisée par ces choix. Ces désordres sont extrêmement fâcheux et semblent indiquer une organisation défailante ou peu cohérente. Le choix de déplacer la Joconde, par exemple, est intervenu après qu'on a longtemps affirmé que l'œuvre était trop fragile pour être déplacée. En tout état de cause, ils privent de très nombreuses personnes d'un accès aisé à la plus prestigieuse et riche collection publique de France. Le choix de restreindre l'accès aux visiteurs munis d'un billet réservé constitue également un problème dans la mesure où il implique un surcoût à l'achat. En outre, il semble que les visiteurs bénéficiant de la gratuité d'accès au musée aient également pâti des choix de la direction durant ces derniers mois. Le musée du Louvre est un établissement culturel sans pareil qui contribue d'une façon particulière au rayonnement de la France. Sa gestion est naturellement une affaire d'État. C'est pourquoi il souhaite apprendre de sa part quels ont été précisément les effets, concernant la fréquentation et la satisfaction du public, des travaux et de la réorganisation mis en œuvre durant l'été 2019 ; si des dysfonctionnements ont été identifiés, et le cas échéant quelles mesures ont été prises pour y remédier voire les sanctionner.

Texte de la réponse

Le déplacement de la Joconde, intervenu en 2019, constitue une circonstance exceptionnelle au cours de laquelle le musée a veillé à préserver les conditions d'accueil et de visite du public. Durant les trente dernières années, depuis l'inauguration du Grand Louvre et de la Pyramide, la fréquentation du musée a connu une croissance exceptionnelle par sa rapidité et par son ampleur : elle a plus que doublé pour atteindre 10,2 millions de visiteurs en 2018 et 9,6 millions de visiteurs en 2019. Dans ce contexte, le musée a constaté la nécessité de procéder à des grands travaux pour mieux accueillir le public plus nombreux et diversifié, mais aussi mettre le Palais en conformité avec les nouvelles normes de sécurité, d'accessibilité et de conservation et pour améliorer les conditions de travail des agents. En 2019, ces travaux ont conduit le musée à fermer certaines salles temporairement. L'établissement est néanmoins parvenu à garantir l'accès de plus de 90 % des espaces ouvrables. En outre, près de 100 % des espaces muséographiques ont été ouverts au public le samedi et le dimanche, tout au long de l'année. Les travaux engagés dans la salle des États où est exposée La Joconde s'inscrivent dans le programme de rénovation des espaces muséographiques. Quatorze ans après son réaménagement complet (2001-2005), et compte tenu du fait que cette salle est la plus visitée du musée, sa rénovation était devenue nécessaire. Pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de visite ainsi que le bon déroulement des travaux de rénovation de la salle des États, le musée du Louvre a décidé de déplacer

exceptionnellement La Joconde dans la Galerie Médicis, du 17 juillet au 7 octobre 2019, l'une des plus grandes salles du Louvre en capacité d'accueillir les nombreux visiteurs. La Joconde est une œuvre particulièrement fragile qui ne peut plus voyager hors du Louvre. Au sein même de l'établissement, elle n'a été déplacée qu'à trois reprises : dans la Grande Galerie entre 1992 et 1995 pour des raisons muséographiques, dans la salle Rosa entre 2001 et 2005 lors de la précédente rénovation de la salle des États et dans la Galerie Médicis pour cette dernière rénovation. La rénovation de la salle des États visait à améliorer la qualité d'accueil et l'expérience du visiteur par une nouvelle médiation écrite, par un circuit de visite repensé qui assure à tous la possibilité de voir les œuvres, y compris lors des périodes de forte fréquentation, par une remise en état de l'éclairage, des sols et des murs, et par l'installation d'un verre plus transparent pour la vitrine de La Joconde. En outre, un nouveau dispositif basé sur l'analyse des publics a permis de créer des zones de circulation pour concilier à la fois l'observation des tableaux vénitiens et l'accès à La Joconde. En cas d'affluence, l'activation au centre de la salle de deux files d'attente en serpentif prévient toute congestion face à La Joconde. Les personnes à mobilité réduite et les enfants peuvent en outre désormais accéder directement au tableau par une file dédiée. Au cours de cette période exceptionnelle, le Louvre a connu, dans le courant des mois de juillet et d'août, des effets d'engorgement qui l'ont conduit à mettre en place des dispositifs de régulation des flux. Au moment des pics de fréquentation, le musée a ainsi mis en place une réservation à l'avance. Durant l'été 2019, les visiteurs ont été informés de cette recommandation via le site Internet du musée du Louvre et sur place. Au-delà de la gestion de l'épisode de l'été 2019, le Louvre a décidé de généraliser la réservation à l'avance d'un créneau de visite en ligne sur le site de vente en ligne du musée, tickets.louvre.fr. Si cette réservation représente une contrainte pour le visiteur, elle garantit l'accès au musée à l'ensemble des publics, gratuits et payants, et limite l'attente à l'extérieur à 30 minutes. Le Louvre vise ainsi à offrir un meilleur confort de visite. Ce dispositif de réservation a été expérimenté pour l'exposition Léonard de Vinci du 24 octobre 2019 au 24 février 2020. Le bilan était encourageant : selon une enquête de satisfaction menée auprès de 700 visiteurs de l'exposition Léonard de Vinci, ceux-ci sont très satisfaits du dispositif de réservation à l'avance de l'accès à l'exposition (8,1/10). Cette première expérimentation a également permis au musée de généraliser le dispositif de la réservation à l'avance à l'occasion de la réouverture du musée le 6 juillet dernier, faisant suite à sa fermeture causée par la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23077

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2019](#), page 8223

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2020](#), page 5952